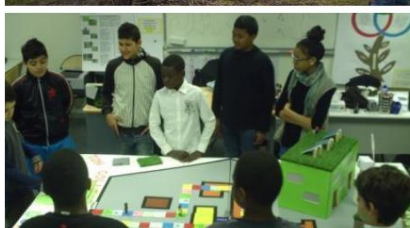


À L'ÉCOLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



© ADR - F. ZVARDON



2023 - 2024


**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Aemisa ^{GIP}



**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Cahier des charges

Le projet « **A l'école du développement durable** » permet de mener des projets éducatifs en lien avec le développement durable. Destiné à tous les niveaux des classes de collèges et de lycées, il peut constituer un prolongement de l'enseignement dans de nombreuses disciplines mais également donner lieu à un travail transversal et pluridisciplinaire ou s'inscrire dans une démarche globale de développement durable au sein de votre établissement.

Proposé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Grand Est, La Direction à l'action Régionale Grand Est d'EDF, Société Générale et l'académie de Strasbourg, **ce dispositif permet d'obtenir un soutien financier**

Un jury composé des représentants des différents partenaires **sélectionnera 10 projets** répondant aux critères établis. Ils seront subventionnés pour un **montant moyen de 500€**.

Tous les projets innovants en lien avec le développement durable pourront être déposés. Dans le contexte actuel de **sobriété énergétique et de contraintes climatiques** une attention particulière sera portée sur ceux abordant la mise en œuvre d'initiatives en relation avec les « **éco-gestes** » et les **économies d'énergie et d'eau**, le **quotidien face au « changement climatique »**, les **modes de « mobilité douce »**, « **l'économie circulaire** », les « **circuits courts alimentaires** », les liens « **santé-environnement** » et la « **gestion des déchets et/ou le recyclage** ».

- Chaque projet devra intégrer **aux moins deux des trois piliers du développement durable** :

- ◆ **l'économie** (créer des richesses, améliorer les conditions de vie matérielle)
- ◆ **le social** (favoriser la solidarité, satisfaire les besoins en santé, éducation, habitat, etc.)
- ◆ **l'environnement** (préserver les ressources énergétiques et naturelles, la biodiversité, etc.)

- Chaque projet s'inscrira à minima dans deux **objectifs de développement durable** qui seront **clairement explicités dans le dossier d'inscription**.

Une délégation d'élèves encadrés par du personnel(s) de l'établissement sera invitée à présenter une restitution du projet le **Mardi 21 mai 2024 à l'Agence Culturelle Grand Est à Sélestat**. Le dépôt d'un dossier signifie donc **un engagement à être présent** ce jour-là et s'y préparer tout au long de l'année.

Les productions : Les travaux réalisés par les élèves pourront prendre différentes formes (panneaux d'exposition, dossiers, vidéos, maquette, production technique, saynète etc.)

Les critères d'attribution de subvention :

- Qualité et pertinence de la démarche pédagogique mise en œuvre ;
- Originalité des idées pour mener le projet ;
- Impacts sur les comportements au niveau individuel et au sein de l'établissement ;
- Cohérence du projet avec la démarche globale de développement durable pour les établissements concernés, ouverture sur l'extérieur par le partenariat ;

Journée de présentation des projets soutenus et remise des prix :

Pour désigner les lauréats du concours, les membres du jury prendront en compte à la fois la qualité des productions ainsi que celle de la présentation orale.

Calendrier

- Octobre 2023 : **appel à candidature**
- Accompagnement visio : heure et lien sur <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/edd/aedd/>
- Vendredi 24 novembre 2023 : date limite de retour du dossier d'inscription au format numérique au coordonnateur académique EDD : julien.baudry@ac-strasbourg.fr
- Lundi 04 décembre 2023 : jury et sélection des projets pour attribution des subventions
- 15 avril 2024 : bilan intermédiaire du projet à transmettre au coordonnateur EDD par courriel
- Mardi 21 mai 2024 : **journée de restitution à Sélestat** (présentation, exposition, remise des prix)

Tous les projets retenus bénéficieront également d'une **visite gratuite** du musée Electropolis situé à Mulhouse et d'une surprise remise au cours de la journée de restitution.